

PRECAUTIONS PARTICULIERES

Grossesse et allaitement

En cas de grossesse, il est préférable de repousser l'examen après l'accouchement.

L'exposition aux rayons X est une contre-indication relative et doit être adaptée à la situation dans laquelle vous vous trouvez.

L'exposition aux rayons X ne constitue pas une contre-indication à l'allaitement.

Lors d'une injection de produit de contraste iodé et en l'absence de données scientifiques significatives, nous appliquons le principe de précaution. Il est préférable de suspendre l'allaitement.

Diabète

L'injection de produit de contraste pour les diabétiques doit s'entourer de précautions :

- Appréciation de la fonction rénale par dosage de la créatinémie
- Boire abondamment 24 heures avant et après l'injection de produit de contraste iodé
- Prise de Metformine : il convient de suspendre le traitement les 48 heures suivant une injection de produit de contraste iodé. Un traitement de substitution pourra être prescrit par votre médecin.

Insuffisance rénale

En fonction de l'insuffisance rénale, l'injection d'un produit de contraste ne pourra pas avoir lieu (sauf dyalise en cours).

Dans tous les autres cas : boire abondamment (au moins 2 litres d'eau) 24 heures avant et après l'injection de produit de contraste iodé.

> Thyroïde

Les hyperthyroïdies peuvent dans certains cas être une contre-indication à l'injection de produit de contraste iodé.

L'apport d'iode, fixé par la thyroïde, peut les 2 à 3 mois suivant l'injection perturber les résultats d'une scintigraphie thyroïdienne.

Prise de médicaments

La prise de médicaments ne doit pas être arrêtée.

Dans le cas d'une biopsie, un traitement anticoagulant est suspendu après vérification de l'état de la coagulation.

> Allergies, intolérance aux produits de contraste

Le produit de contraste sera remplacé par un autre en cas d'antécédents de réaction d'intolérance.

> IRM

Des précautions particulières sont prises et vous devrez répondre à un questionnaire.

Les examens sont réalisés au centre hospitalier de Haguenau uniquement les mercredis matins.

Votre dossier (ordonnance, résultats de prise de sang, documents administratifs, questionnaire...) devra être complet, condition préalable à votre prise en charge.